



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-quatrième session
Rome, 9-10 septembre 1998

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE CONTRIBUTION

À L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE

DE

LA CÔTE D'IVOIRE



TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DU PAYS	iv
RÉSUMÉ DU FINANCEMENT	v
PREMIÈRE PARTIE - L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS	1
DEUXIÈME PARTIE - L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DE LA CÔTE D'IVOIRE	2
A. Activités préparatoires à l'Initiative en faveur de la Côte d'Ivoire	2
B. Justification de l'allègement de la dette de la Côte d'Ivoire	2
C. Contexte politique, bilan de la pauvreté et situation de l'agriculture	3
D. Endettement de la Côte d'Ivoire	5
E. Le Programme du FIDA en Côte d'Ivoire	6
TROISIÈME PARTIE - LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA DETTE DE LA CÔTE D'IVOIRE	7
A. Mesures à mettre en oeuvre	7
B. Calcul de l'allègement de la dette	9
C. Mécanisme de la réduction de la dette de la Côte d'Ivoire à l'égard du FIDA	11
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	12



APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. BASIC FINANCIAL DATA FOR THE IFAD PORTFOLIO IN CÔTE D'IVOIRE (DONNÉES FINANCIÈRES DE BASE RELATIVES AU PORTEFEUILLE DU FIDA EN CÔTE D'IVOIRE)	2
III. SOCIAL DEVELOPMENT PERFORMANCE INDICATORS, 1997-2000 (INDICATEURS DE PERFORMANCE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, 1997-2000)	3
IV. NET PRESENT VALUE (NPV) CALCULATIONS FOR CÔTE D'IVOIRE (CALCUL DE LA VALEUR ACTUELLE NETTE - VAN - POUR LA CÔTE D'IVOIRE)	5
V. NOMINAL AND NPV - EQUIVALENT PAYMENT STREAMS (FLUX DE PAIEMENTS EN VALEUR NOMINALE ET EN VAN)	6



TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	CFA franc (XOF)
1,00 USD	=	600 XOF
1,00 XOF	=	0,0017 USD

POIDS ET MESURES

Systeme métrique

SIGLES ET ACRONYMES

BAfD	Banque africaine de développement
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CIDT	Compagnie ivoirienne de développement du textile
FASR	Facilité d'ajustement structurel renforcé
FMI	Fonds monétaire international
IDA	Association internationale de développement
IFI	Institution financière internationale
Initiative PPTE	Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
PIB	Produit intérieur brut
VAN	Valeur actuelle nette

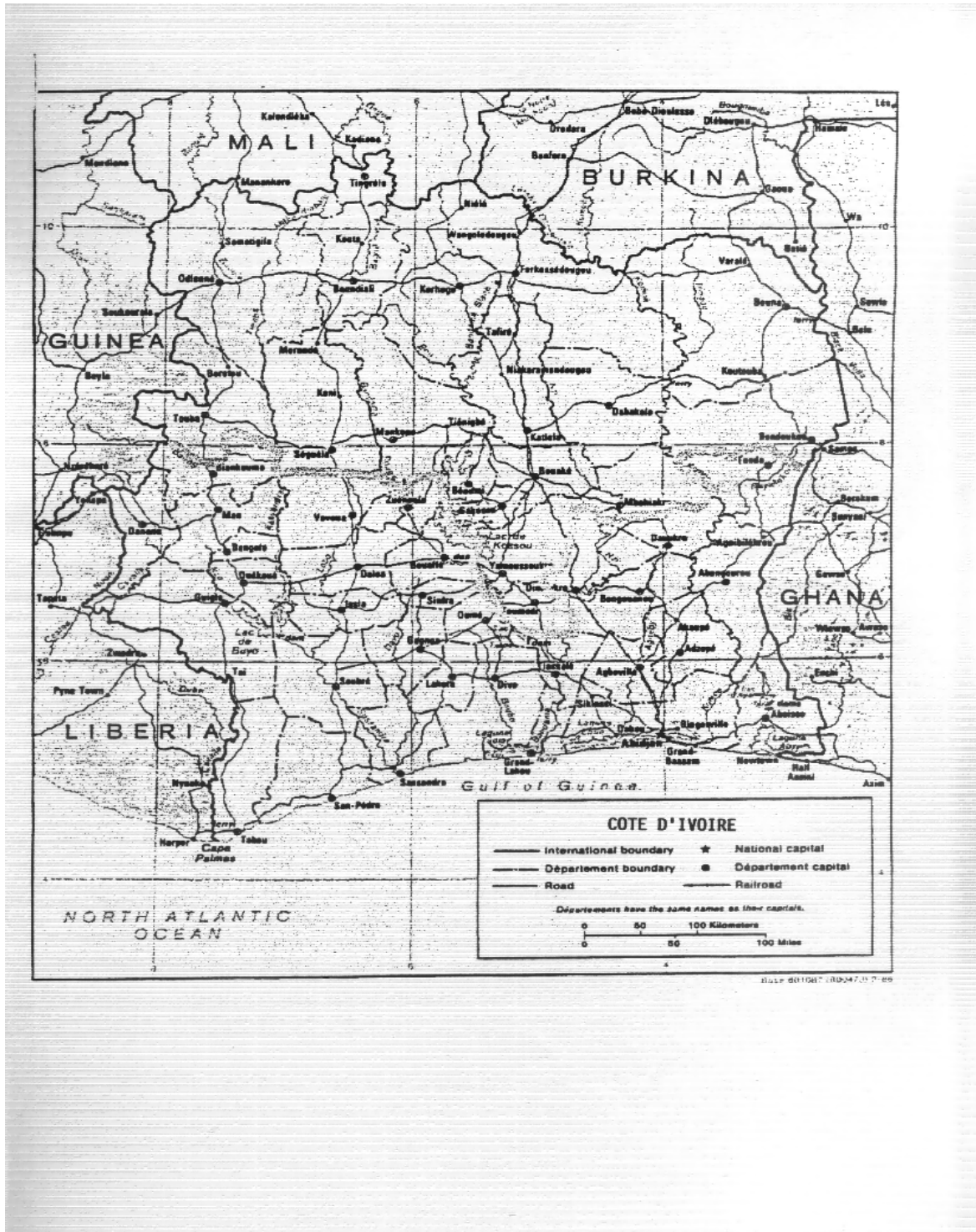
GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Année budgétaire

1^{er} janvier - 31 décembre



CARTE DU PAYS



Source: FIDA

Les appellations des données qui figurent sur cette carte n'impliquent de la part du FIDA aucune prise de position quant au tracé des frontières ou des limites, ni quant au statut administratif des territoires.



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS

RÉSUMÉ DU FINANCEMENT

INSTITUTIONS À L'ORIGINE DE L'INITIATIVE:	Association internationale de développement (IDA) Fonds monétaire international (FMI)
BÉNÉFICIAIRE:	République de Côte d'Ivoire
CONTRIBUTIONS TOTALES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES (IFI):	181,9 millions de USD
MONTANT DE LA CONTRIBUTION DU FIDA:	164 300 DTS (équivalant approximativement à 230 100 USD en valeur nominale)
MODALITÉ DE LA CONTRIBUTION DU FIDA:	Don
POINT D'ACHÈVEMENT DE L'INITIATIVE:	Mars 2001
COFINANCEURS:	IDA Banque africaine de développement (BAfD) FMI Autres institutions financières internationales (IFI)
MONTANT DU COFINANCEMENT:	IDA: 91,1 millions de USD BAfD: 49,4 millions de USD FMI: 22,4 millions de USD Autres IFI: 18,8 millions de USD

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE
CONTRIBUTION DU FIDA À
L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DE LA
RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition d'assistance financière à la République de Côte d'Ivoire représentant une contribution de 164 300 DTS en valeur actuelle nette (équivalant approximativement à 230 100 USD en valeur nominale) afin de réduire la valeur actuelle nette de la dette de la Côte d'Ivoire à l'égard du FIDA dans le cadre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE).

PREMIÈRE PARTIE - L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES
PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS

1. À sa vingtième session tenue en février 1997, le Conseil des gouverneurs a approuvé la participation du FIDA à l'initiative PPTE au cas par cas. Le présent document contient une proposition exposant les modalités de la participation du FIDA à ce processus pour la Côte d'Ivoire.

2. L'objectif général de l'Initiative PPTE est de mettre au point et d'appliquer un cadre global cohérent afin de réduire "la valeur actuelle nette (VAN) de la dette de quelque 22 pays ayant un endettement insoutenable ou critique, pour ramener celui-ci à un niveau qui ne compromette pas les réformes économiques et les efforts déployés pour éliminer la pauvreté"¹. On a adopté le concept de VAN parce qu'il fallait un "dénominateur commun" pour déterminer la valeur de la dette lorsque les taux d'intérêt, les différés d'amortissement et les échéances diffèrent. L'Initiative PPTE repose sur cinq principes directeurs: "i) elle doit porter sur l'ensemble de la dette d'un pays et inclure tous les créanciers pour être efficace et équitable; ii) elle ne s'adresse qu'aux pays ayant des antécédents positifs en matière de réforme économique et structurelle et qui s'efforcent de lutter contre la pauvreté; iii) elle doit se fonder sur les dispositifs d'allègement de la dette existants; iv) elle doit préserver l'intégrité financière des institutions financières internationales (IFI) participantes; v) elle doit assurer le maintien des flux des nouveaux financements extérieurs consentis à des conditions favorables appropriées par les IFI et le secteur privé"².

3. Pour chaque programme de pays, il y a deux jalons essentiels; le "point de décision", où un accord est conclu entre les IFI et le gouvernement concerné sur les objectifs généraux, les modalités et les conditions de l'allègement de la dette, et le "point d'achèvement", où l'on évalue l'aptitude à parvenir aux objectifs et aux conditions convenues et où les opérations d'allègement de la dette sont déclenchées. Le point d'achèvement, qui se situe entre un et trois ans après le point de décision, est déterminé au cas par cas.

¹ Document du Conseil des gouverneurs GC 21/L.6, Participation du FIDA à l'initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés.

² Idem



4. La participation du FIDA se justifie dans les conditions suivantes: la dette est un problème vital auquel il faut s'attaquer pour que la pauvreté recule et l'Initiative PPTE offre un cadre cohérent pour y parvenir; cette participation permettra au FIDA de s'intégrer dans un système susceptible de résoudre le problème des arriérés; enfin, elle lui permettra d'être partie prenante au dialogue pour suivre les paramètres relatifs à la pauvreté dans le contexte des résultats enregistrés pendant la période d'ajustement.

DEUXIÈME PARTIE - L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DE LA CÔTE D'IVOIRE

A. Activités préparatoires à l'Initiative en faveur de la Côte d'Ivoire

5. En mars 1998, les conseils d'administration des institutions de Bretton Woods ont approuvé un programme pour la réduction de la dette de la Côte d'Ivoire - décision qui n'a pu être prise qu'après conclusion d'un accord entre le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et le Fonds monétaire international (FMI) sur la mise en oeuvre d'un ambitieux programme de réformes économiques et sociales mené avec l'appui d'une facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR). Le cadre général et les objectifs de l'Initiative PPTE pour la Côte d'Ivoire sont exposés ci-après.

B. Justification de l'allègement de la dette de la Côte d'Ivoire

6. Pour qu'un pays puisse bénéficier de l'Initiative PPTE, il doit normalement répondre à plusieurs critères précis. Premièrement, il doit être membre de l'Association internationale de développement (IDA) et être habilité à bénéficier de la FASR du FMI. Avec un revenu par habitant qui se situait en 1996 à 620 USD, la Côte d'Ivoire répond à ce critère. Deuxièmement, le pays doit avoir obtenu depuis au moins trois ans de bons résultats en matière d'ajustement structurel. Comme on le verra plus loin, la Côte d'Ivoire répond là aussi à ce critère. Troisièmement, le gouvernement doit être à jour dans ses paiements au titre de sa dette envers ses créanciers multilatéraux. Dans le cadre de l'évaluation du caractère soutenable ou non de l'endettement entreprise lors de la mise au point du programme de pays, le FMI a accepté de faciliter le processus de règlement des arriérés entre les gouvernements et les créanciers pour les pays susceptibles de bénéficier de l'Initiative PPTE. Enfin, le poids de la dette du pays au "point de décision" doit être jugé non soutenable, accusant des ratios élevés de la VAN de la dette par rapport aux exportations et du service de la dette par rapport aux exportations. Toutefois, lors des discussions préliminaires visant à déterminer si la Côte d'Ivoire pouvait bénéficier de l'Initiative PPTE, les membres du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale et du Conseil d'administration du FMI ont reconnu que le ratio de la VAN de la dette par rapport aux exportations pouvait surévaluer la capacité de service de la dette du pays dans le cas d'une économie ouverte comme celle de la Côte d'Ivoire, qui connaît des ratios élevés exportations/produit intérieur brut (PIB) et une lourde charge budgétaire due au service de la dette. Les membres du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale et du Conseil d'administration du FMI ont donc introduit une certaine souplesse dans l'évaluation des critères autorisant un pays à bénéficier de l'Initiative en fixant le ratio de la VAN de la dette par rapport aux exportations à atteindre au point d'achèvement à un niveau tel que les ressources budgétaires permettent d'assurer le service de la dette. Aussi les institutions de Bretton Woods se sont-elles entendues sur un objectif pour le ratio de la VAN de la dette par rapport aux exportations à atteindre qui soit compatible avec un ratio de la VAN de la dette par rapport aux recettes publiques de 280%.



7. Dans le cas spécifique de la Côte d'Ivoire, plusieurs arguments justifient la participation du FIDA. En premier lieu, les autorités se sont engagées à poursuivre les réformes économiques, comme en attestent les excellents résultats enregistrés depuis la dévaluation du franc CFA intervenue en janvier 1994. En deuxième lieu, elles ont fait la preuve de leur volonté de lutter contre la pauvreté en adoptant en juin 1997 un plan d'action dans ce sens. Enfin, le gouvernement a dans l'ensemble bien géré le service de la dette à l'égard du FIDA et appuie énergiquement le Fonds depuis toujours, comme le montre l'engagement important qu'il a pris dès le début envers la Quatrième reconstitution.

C. Contexte politique, bilan de la pauvreté et situation de l'agriculture

8. **Contexte politique.** Dès le début de 1994, à la suite de la dévaluation du franc CFA, la Côte d'Ivoire a appliqué avec succès un programme de redressement et de réforme économiques qui visait surtout à faire redémarrer la croissance économique et à rétablir la viabilité financière du pays à moyen terme. Le programme est mené avec l'aide d'une FASR financée par le FMI sur trois ans et d'une série d'opérations d'ajustement appuyées par la Banque mondiale, notamment un prêt au redressement économique (100 millions de USD), un prêt pour l'ajustement du secteur agricole (150 millions de USD), un prêt pour le développement du secteur privé (180 millions de USD) et des prêts supplémentaires de l'IDA dans le cadre du programme "Cinquième dimension" de la Banque mondiale (au total 292 millions de USD).

9. La stratégie globale d'ajustement adoptée depuis la dévaluation du franc CFA en 1994 a donné des résultats encourageants. La croissance réelle du PIB, qui était de 2% en 1994, est passée à 7,1% en 1995 et se situait selon les estimations à 6,7% en 1996 et 1997. Le taux d'inflation a nettement diminué, passant de 32,2% en 1994 à 3,5% en 1996 pour remonter légèrement à 5% en 1997. Une meilleure compétitivité de l'économie sur le marché extérieur a permis de ramener le déficit de la balance des paiements courants de 11% du PIB en 1993 à 4,8% en 1996 et à 4,5% en 1997. Le pays a d'autre part appliqué une stratégie globale de gestion de sa dette extérieure et interne (voir plus loin paragraphes 19 à 22).

10. D'importantes réformes structurelles ont été entreprises afin d'améliorer la compétitivité extérieure en libéralisant l'économie et en réduisant les coûts des transactions, et afin de développer le rôle du secteur privé. Le contrôle des prix de toute une gamme de produits a été supprimé et la caisse de péréquation éliminée; on a déréglementé la commercialisation du cacao et du café, introduit un système d'enchères pour la commercialisation extérieure et réformé l'office de commercialisation de ces produits. Vingt-neuf entreprises publiques ont été partiellement ou totalement privatisées et plusieurs autres restructurées. Diverses mesures ont favorisé le développement du secteur privé, notamment la libéralisation des transports maritimes, la simplification des procédures de dédouanement et de manutention portuaire, l'introduction d'une plus grande flexibilité au niveau du marché de l'emploi et du marché financier et les préparatifs d'une réforme judiciaire.

11. **Agriculture.** Le secteur agricole contribue pour environ 35% au PIB, le potentiel de production agricole étant réparti entre les zones de forêt au sud et la savane au nord. A peu près 65% des exploitations agricoles se trouvent dans le sud et occupent une superficie cultivée de 3,9 millions d'hectares. Environ 530 000 exploitations disposent en moyenne de 6 ha chacune: le cacao et le café sont les principales cultures de rente et le riz, le maïs, le manioc et les bananes plantains les cultures vivrières. Le cacao et le café occupent 64% de l'ensemble des terres cultivées. Au nord, la principale culture de rente est le coton tandis que les cultures vivrières comprennent le maïs, le riz, l'igname, le

sorgho, le mil, l'arachide et le manioc. Environ 300 000 petits exploitants cultivent en moyenne 3,6 ha chacun. Avant la dévaluation du franc CFA en 1994, la plupart des cultures d'exportation connaissait une stagnation, mais, depuis, les exportations ont repris de façon spectaculaire, atteignant pour le cacao, en particulier, des niveaux record.

12. L'élevage, qui contribue pour 3% au PIB agricole, est fortement concentré dans le nord où se trouve 85% du cheptel national. La Côte d'Ivoire est un grand importateur de produits de l'élevage en provenance des pays du Sahel voisins. Au début des années 90, le revenu des pêches maritimes représentait plus de 50 milliards de XOF, soit environ 7% du PIB agricole. La transformation artisanale et la commercialisation dans le secteur informel sont d'importantes sources d'emploi, notamment pour les femmes. Le poisson occupe d'autre part une place très importante dans l'alimentation des Ivoiriens puisqu'il contribue à satisfaire la moitié des besoins en protéines d'origine animale.

13. Les exportations de produits forestiers sont la deuxième grande source de devises. Toutefois, la forêt primaire est en voie de disparition puisqu'il ne reste plus que 2,5 millions sur les 13 millions d'ha de forêt primaire que comptait le pays au moment de l'accession à l'indépendance. Protéger l'environnement et gérer la base de ressources est désormais l'un des grands objectifs de la Côte d'Ivoire en matière de développement durable. Le pays connaît de sérieux problèmes d'environnement, notamment déboisement, perte de diversité biologique, dégradation des sols, pollution des eaux et mauvaise gestion des déchets industriels et domestiques. Les autorités ont adopté en décembre 1994 un plan d'action national pour l'environnement et sont en train d'établir un code pour l'environnement et un plan général pour les forêts.

14. **Bilan de la pauvreté.** Comme il ressort du tableau ci-après, la pauvreté a gagné du terrain depuis la fin des années 80 dans toutes les régions du pays, mais beaucoup plus vite dans le sud que dans le nord. D'autre part, plusieurs indicateurs sanitaires révèlent que la situation est souvent plus grave dans le sud humide que dans le nord plus sec. C'est en milieu rural, notamment parmi les producteurs de denrées vivrières et de denrées d'exportation, que l'on trouve la plupart des personnes démunies. En termes absolus, il y a plus de pauvres parmi les producteurs de denrées d'exportation que dans toute autre catégorie socio-économique.

15. Même si la pauvreté est encore un phénomène essentiellement rural, elle semble avoir gagné nettement du terrain en milieu urbain, particulièrement à Abidjan, en raison d'une forte urbanisation, de la montée du chômage et de la baisse des salaires réels.

**Évolution des chiffres concernant la pauvreté en Côte d'Ivoire par zone géographique,
1985-1995
(%)**

Zone	1985	1993	1995
Abidjan	0,7	4,8	17,4
Autres villes	8,0	31,3	28,8
Zones forestières de l'est	15,2	37,3	38,2
Zones forestières de l'ouest	1,6	35,6	47,1
Savane	25,9	48,5	43,6

Source: *Institut national de la statistique, Côte d'Ivoire.*



16. Les femmes comptent parmi les groupes les plus vulnérables en milieu rural. Elles n'ont en particulier aucun pouvoir de décision quant à l'attribution des terres et dépendent entièrement des hommes pour y avoir accès. C'est pourquoi, là où l'accès aux terres productives est désormais freiné par la pression démographique et la dégradation de l'environnement, les femmes sont généralement les premières à en ressentir les effets négatifs. Elles dépendent plus que les hommes des cultures vivrières: or, comme on l'a vu plus haut, la pauvreté est surtout concentrée parmi les exploitants qui produisent surtout des denrées vivrières. Bien que ne l'on possède pas de chiffres à ce sujet, il se pourrait également qu'en raison du regain de rentabilité des cultures d'exportation - par rapport aux cultures vivrières - à la suite de la dévaluation les femmes aient encore plus de mal à avoir accès à la terre car les hommes accroissent les superficies consacrées aux cultures d'exportation.

17. En juin 1997, les autorités ont adopté un plan d'action pour lutter contre la pauvreté qui comprend plusieurs mesures et objectifs spécifiques pour favoriser la santé et l'éducation, accroître la participation des femmes au développement et freiner l'exode rural parmi les jeunes. Au titre des principales mesures prévues figurent la construction de 1 000 écoles primaires, surtout en milieu rural, le recrutement de 2 000 nouveaux enseignants par an, la construction de centres de santé ruraux, l'installation de 5 000 réseaux villageois d'alimentation en eau potable d'ici l'an 2000 et l'électrification de 200 villages par an.

18. Le gouvernement a créé un comité d'orientation chargé de mettre en oeuvre le plan d'action et a alloué des crédits à cet effet. D'autre part, un système de surveillance des principaux indicateurs doit être bientôt mis en place.

D. Endettement de la Côte d'Ivoire

19. Les autorités ont adopté une stratégie globale pour rétablir la solvabilité du pays et créer un climat favorable à la croissance. Elles ont entrepris de gérer la dette dans le cadre d'une compression des dépenses publiques en liquidant ou en privatisant les entreprises publiques non viables, en limitant les prêts accordés à des conditions particulièrement favorables, en cessant d'accumuler de nouveaux arriérés et en examinant de près les dépenses publiques dans l'optique de la rentabilité et des services collectifs. Les mesures de réduction de la dette ont consisté à liquider l'encours des arriérés internes et externes, à rééchelonner la dette bilatérale à des conditions très favorables, à restructurer la dette commerciale à des conditions analogues à celle du rééchelonnement bilatéral et, enfin, à éliminer la dette à long terme des entreprises publiques en les privatisant. Des programmes de réforme macro-économique soutenus par les institutions de Bretton Woods ont contribué à améliorer la gestion de la dette.

20. La Côte d'Ivoire a bénéficié d'importants allègements de dette de la part des membres du Club de Paris. À ce titre, elle a bénéficié d'un rééchelonnement en mars 1994, et tous les arriérés à l'égard des créanciers bilatéraux officiels ont été liquidés entre 1994 et 1996.

21. En mai 1997, la Côte d'Ivoire a signé avec ses créanciers commerciaux un accord en vue de restructurer la dette commerciale dont le service avait été suspendu depuis 1987. Pour l'essentiel, l'accord portait sur la totalité de l'encours des engagements commerciaux et la restructuration sur quelque 6,8 milliards de USD. Les créanciers étaient des banques françaises, américaines, britanniques et allemandes, d'autres banques européennes et des banques japonaises ainsi que des investisseurs privés. En concertation avec la Banque mondiale et le FMI, les Gouvernements français, néerlandais et suisse financent cet accord qui devrait permettre à la Côte d'Ivoire de ramener son endettement à un niveau soutenable. L'accord réduit la VAN de la dette du pays à fin 1997 d'environ 5 milliards de USD, soit à peu près 45% du PIB ou 105% du montant des exportations.



22. Malgré les progrès réalisés dans la réduction de l'endettement bilatéral et commercial et dans la gestion de la dette, la situation du pays reste fragile à cause du fardeau budgétaire qu'impose le service de la dette publique extérieure. C'est pourquoi, au vu du montant total de la dette et des problèmes budgétaires connexes qu'elle entraîne, le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale et le Conseil d'administration du FMI ont décidé que la Côte d'Ivoire était habilitée à bénéficier d'un appui dans le cadre de l'Initiative PPTE, sur la base du critère de transparence budgétaire. De plus, ils ont approuvé la fixation:

- d'un point de décision une fois l'accord conclu sur un nouveau mécanisme FASR sur trois ans ainsi que sur des critères appropriés de développement structurel et social que surveillerait la Banque mondiale (mars 1998);
- d'un point d'achèvement trois ans après le point de décision, sous réserve que le programme convenu soit mis en oeuvre de façon satisfaisante (mars 2001).

E. Le programme du FIDA en Côte d'Ivoire

23. Le FIDA a financé en Côte d'Ivoire cinq projets, dont trois sont en cours (voir l'appendice II pour les renseignements de base sur les projets). Le Projet de développement de la pêche artisanale dans la lagune Aby, clos en 1994, avait pour but d'aider les pêcheurs à gérer de manière participative les ressources halieutiques surexploitées de la lagune. Il a également contribué à améliorer les conditions de navigation et les modalités de commercialisation, et à développer les établissements de santé publique.

24. Le Projet de développement rural de Dabakala/Katiola, cofinancé par la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et mis en oeuvre par l'organisme para-étatique chargé du coton, la Compagnie ivoirienne pour le développement du textile (CIDT)), est entré en vigueur en 1987 et s'est achevé en juin 1997. Ses trois grandes composantes étaient les suivantes: i) développement agricole grâce au renforcement du service de vulgarisation de la CIDT; distribution de 200 paires de boeufs et 50 troupeaux de base; recherche-développement sur les tubercules, sur le système de production et sur les possibilités de diversification; enfin, promotion d'activités en faveur des femmes; ii) renforcement des coopératives, création de 10 coopératives d'épargne et de crédit rural et fourniture d'une ligne de crédit pour financer l'achat d'intrants, la commercialisation des cultures vivrières et l'achat de matériel; iii) développement des infrastructures rurales, y compris la réfection de 212 km de piste et la construction de 30 puits forés à pompe manuel.

25. Le Projet d'appui à la commercialisation et aux initiatives locales, qui porte sur sept ans et est entré en vigueur en mai 1997, est considéré en partie comme un suivi du Projet de développement rural de Dabakala/Katiola. Il a pour objectif général d'améliorer le niveau de vie des femmes et des familles de petits exploitants de la région Centre-Nord, principalement en augmentant durablement les revenus monétaires agricoles. Les objectifs immédiats sont les suivants: i) création et renforcement de 300 groupements informels, dont au moins 150 groupements de femmes; ii) amélioration des modalités de commercialisation pour les membres des 300 groupements; iii) expérimentation d'un système stabilisé de culture sur 12 sites; iv) application de méthodes participatives à la planification du développement local ainsi qu'à la formulation et à l'exécution de microprojets; v) renforcement des services financiers ruraux; vi) investissement dans les infrastructures rurales, notamment amélioration de l'accès aux villages grâce à la réfection de 276 km de piste et amélioration de l'approvisionnement en eau des villages grâce à la remise en état ou à la construction de 60 puits forés.



26. Le Projet de développement rural dans le Nord-Est, entré en vigueur en 1992, devrait s'achever à la fin de 1998. Cofinancé par la BOAD, il a été mis en oeuvre dans un premier temps par la CIDT mais, depuis juillet 1997, la tâche a été confiée à une petite unité de coordination du projet. Il comprend plus ou moins les mêmes composantes que le Projet de développement rural de Dabakala/Katiola et couvre deux des trois départements du Nord-Est, région la plus pauvre du pays.

27. Le Projet national d'appui aux services agricoles est cofinancé par la Banque mondiale et d'autres donateurs. Le FIDA concentre son appui sur la zone de savane et s'intéresse surtout à la promotion de groupes d'exploitants agricoles, structurés ou non - les activités visant notamment à encourager des techniques améliorées de transformation, l'élevage de volailles, la création de groupes de jeunes pour défricher la forêt et pour utiliser la traction animale, la formation des exploitants agricoles, l'alphabétisation fonctionnelle, l'appui aux initiatives locales et la fourniture de crédit.

28. Même si l'exécution des projets en Côte d'Ivoire s'est heurtée à certains problèmes, notamment la lenteur des décaissements et les grandes mutations institutionnelles imposées au secteur rural par l'ajustement structurel, des succès notables ont été enregistrés. Le développement des cultures vivrières et de l'horticulture suscitent de l'intérêt parmi les femmes et les jeunes, notamment dans les bas-fonds. Les populations rurales ont bien accueilli la construction de puits destinés à fournir de l'eau potable, de même que les mesures de sensibilisation menées en matière d'assainissement. Quatorze groupements d'épargne et de crédit mutuels ont été créés dans le Centre-Nord et le Nord-Est, jetant ainsi les bases de structures financières intermédiaires en milieu rural qui mériteraient de recevoir un appui plus important. Enfin, le FIDA a fait la preuve du potentiel que renferme l'action avec des petits groupements informels, qui vient compléter utilement les efforts de développement coopératif plus ambitieux et plus structurés.

TROISIÈME PARTIE - LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA DETTE DE LA CÔTE D'IVOIRE

29. Chaque programme de réduction de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE comporte deux aspects: une série de mesures politiques destinées à être mises en oeuvre par le bénéficiaire et l'opération d'allègement de la VAN de la dette proprement dite. Ces éléments et leurs répercussions du point de vue de la participation du FIDA sont exposés ci-après.

A. Mesures à mettre en oeuvre

30. En février 1998, le gouvernement et le FMI se sont entendus sur un nouveau mécanisme FASR sur trois ans, pierre angulaire des critères de conditionalité du programme de réduction de la dette de la Côte d'Ivoire dans le cadre de l'Initiative PPTE. Ce programme comprend toute une gamme de mesures axées sur l'application d'une politique budgétaire prudente, un renforcement des réformes structurelles, une bonne gestion des ressources publiques et un ambitieux programme de développement social. Entre 1998 et 2000, les résultats obtenus par la Côte d'Ivoire grâce aux réformes économiques et politiques seront suivis dans le cadre de programmes financés par le FMI et la Banque mondiale. Pour parvenir au "point d'achèvement" en mars 2001, la Côte d'Ivoire devra:

- mener à bien le programme entrepris avec l'appui du mécanisme FASR;
- mener à bien les programmes de réformes entrepris grâce aux deux prêts de l'IDA accordés l'un pour l'ajustement du secteur agricole et l'autre pour le développement du secteur privé;
- enregistrer des progrès satisfaisants dans la mise en oeuvre du programme de réformes structurelles qui devrait être soutenu par les opérations d'ajustement de l'IDA;



- enregistrer des progrès satisfaisants dans l'application du programme de réformes dans l'optique du développement social au titre du plan d'action visant à lutter contre la pauvreté.

31. Les principaux secteurs visés par la stratégie de réforme entre 1998 et 2000 sont les suivants: libéralisation des échanges et des prix et autres mesures visant à favoriser le développement du secteur privé; privatisation et restructuration des entreprises publiques; réforme fiscale et gestion des dépenses; réforme de la fonction publique; renforcement du secteur financier; enfin, libéralisation des secteurs du cacao et du café. Une attention particulière sera d'autre part accordée à la réforme du secteur social et à la lutte contre la pauvreté, pour lesquels des mesures spécifiques sont exposées ci-après.

32. Le programme pour la période 1998-2000 s'attache à renforcer les facteurs indispensables à l'instauration d'une croissance durable à moyen et à long terme et à permettre à l'ensemble de la population de bénéficier des retombées de la croissance. Conscient de cette nécessité, le gouvernement a réaffirmé sa détermination de freiner la dégradation des principaux indicateurs de la pauvreté enregistrée ces dernières années et d'imprimer des changements notables aux secteurs prioritaires de la santé, de l'éducation et des infrastructures de base. Les ressources libérées grâce à l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE viendront soutenir le développement des programmes sociaux.

33. En juin 1997, le gouvernement a adopté un plan d'action pour lutter contre la pauvreté en vue d'en ramener l'incidence générale, qui était de 37% en 1995, à moins de 30% d'ici l'an 2000. Le programme comporte des cibles spécifiques quantifiées qui seront suivies pendant toute la période 1998-2000 dans le cadre de projets en cours et nouveaux de la Banque mondiale ainsi que d'opérations d'ajustement, de même que dans le cadre du mécanisme FASR. Les principales mesures et cibles prévues sur le plan social sont récapitulées dans l'appendice III. Pour garantir le succès du plan d'action, le gouvernement a créé un comité chargé de superviser et surveiller les mesures prises et a mis en place un mécanisme qui permettra de suivre systématiquement les indicateurs de la pauvreté. Des enquêtes annuelles permettront de contrôler le niveau de vie et la situation des ménages.

34. Dans le secteur de l'éducation, les efforts des autorités viseront surtout à améliorer le niveau de l'enseignement et à assurer à tous l'accès à l'éducation.. Il est prévu de faire passer à 55% d'ici l'an 2000 les taux nets de scolarisation primaire, qui étaient de 51% en 1996, et de faire passer pendant la même période de 43% à 48% le taux d'alphabétisation, en adoptant des mesures particulières en faveur des femmes et des régions peu scolarisées. La part de l'éducation dans les dépenses publiques primaires (à l'exception des investissements financés par des capitaux étrangers), qui était de 32% en 1996, devrait passer à 39% d'ici l'an 2000. Dans le cadre de cette enveloppe, la proportion des crédits budgétaires affectés à l'éducation de base devra se maintenir à 45% au moins, avec une forte composante rurale.

35. Dans le secteur de la santé, les objectifs, activités et ressources nécessaires sont précisés dans le plan national de développement sanitaire pour la période 1996-2005. Le gouvernement s'est engagé à développer la couverture des services de santé et à accroître leur qualité, notamment dans les zones rurales et défavorisées, et à privilégier les soins préventifs. On s'attachera tout particulièrement à augmenter le taux de vaccination des nourrissons de 20 points de pourcentage pour passer à 80% d'ici à l'an 2000 et à renforcer les mesures préventives afin de lutter contre le syndrome d'immunodéficience



acquise (SIDA). Plus précisément, le gouvernement se propose de faire passer la part de la santé dans l'ensemble des dépenses primaires (à l'exception des investissements financés par des capitaux étrangers) à 11% d'ici à l'an 2000 alors qu'elle était de 7% en 1996. Il s'est également fixé pour objectif subsidiaire de faire passer de 33% à 39% dans le même temps la part des soins de santé primaire dans le budget de la santé.

36. Les autorités se proposent d'autre part d'intensifier les efforts dans les domaines de la planification familiale et des infrastructures de base. Il a été défini pour ce dernier secteur une stratégie globale visant à développer l'accès à l'eau salubre, à développer l'électrification en milieu rural ainsi qu'à accélérer la construction de routes rurales et à en améliorer l'entretien.

B. Calcul de l'allégement de la dette

37. Le calcul de la contribution du FIDA suppose une démarche en trois étapes:

- a) calcul de la VAN de l'encours de la dette au FIDA à un moment arrêté en commun³ avec les autres institutions multilatérales avant le point de décision;
- b) calcul de la VAN de l'allégement de la dette à consentir par le FIDA, sur la base des projections de la Banque mondiale et du FMI concernant le montant total de l'aide multilatérale requise au point d'achèvement pour ramener la dette du pays à un niveau soutenable. Cette valeur se traduit en un pourcentage constant de la VAN de la dette de chaque institution financière multilatérale à la date de référence. Chaque institution multilatérale participante a été invitée à annoncer la VAN correspondant à ce pourcentage au point de référence pour l'harmonisation de la dette;
- c) calcul de la valeur nominale correspondante de l'allégement de la dette à consentir par le FIDA, qui variera en fonction de l'échelonnement de l'allégement dans le temps. Le fait d'allonger la période de remise de dette contribue à relever les valeurs nominales du montant de l'allégement.

38. **Calcul de la part d'allégement de la dette revenant au FIDA.** À la fin de 1997, la VAN de l'encours de la dette s'élevait à 13 milliards de USD, dont 22% dus à des créanciers multilatéraux.

39. On trouvera à l'appendice IV le calcul détaillé de la VAN de l'encours des décaissements dus au FIDA pour le portefeuille de la Côte d'Ivoire. Le FIDA a approuvé cinq prêts pour le pays. À la fin de 1997, deux étaient clos et trois étaient en cours mais, pour l'un des prêts en vigueur, les décaissements n'avaient pas encore débuté (voir l'appendice II pour les renseignements de base sur les projets). Les conditions de remboursement varient d'un prêt à l'autre, du fait que la Côte d'Ivoire n'a pu bénéficier de prêts à des conditions particulièrement favorables qu'à partir de la dévaluation du franc CFA en 1994. Un prêt est assorti de conditions ordinaires, trois autres de conditions intermédiaires et le plus récent (signé en décembre 1996) de conditions particulièrement favorables.

40. En vertu de l'Initiative PPTE, la part en VAN revenant à chaque créancier multilatéral est déterminée sur la base de l'encours des décaissements. À la fin de 1997, le total des engagements se montait à 31,68 millions de DTS, dont 8,07 (soit 25,5%) avaient été décaissés. Les remboursements

³ Pour l'harmonisation de la dette de la Côte d'Ivoire, les calculs se fondent sur l'encours de la dette au 31 décembre 1997.

au titre du principal s'élevaient à 5,14 millions de DTS, soit 63,7% de la valeur des décaissements, ce qui laissait un encours d'environ 2,93 millions de DTS. Les calculs de la VAN se fondent donc sur ce montant non remboursé.

41. Pour calculer la VAN de l'encours du principal dû au FIDA, soit 2,93 millions de DTS, on s'est servi des paramètres suivants: un facteur d'actualisation semestrielle de 3,03% fondé sur le DTS (parce que les remboursements au FIDA se font sur une base semestrielle) et, pour les calculs en dollars des États-Unis, sur un taux de change de 1 DTS = 1,35135 USD (puisque les chiffres de la Banque mondiale/du FMI sont exprimés en dollars)⁴. Compte tenu de ces paramètres, la VAN de la dette due au FIDA au 31 décembre 1997 était évaluée à 2,65 millions de DTS, soit 3,58 millions de USD.

42. **Calcul de la VAN de l'allègement de la dette.** Pour calculer la valeur de la contribution du FIDA, on a utilisé les projections figurant dans le rapport du Président de la Banque mondiale concernant le montant de l'allègement de dette au point d'achèvement, la Banque mondiale calculant ensuite le pourcentage de l'encours de la dette multilatérale totale correspondant à la valeur totale de la VAN qui ramènerait la dette du pays à un niveau soutenable. Chaque institution multilatérale participante a ensuite été invitée à annoncer la VAN correspondant à ce pourcentage au point de référence pour l'harmonisation de la dette (dans ce cas, fin 1997).

43. Le scénario de base pour l'analyse du caractère soutenable ou non de la dette élaboré par la Banque mondiale et le FMI porte sur la période 1997-2016 et suppose la poursuite de l'application de politiques économiques et financières saines. Le cadre économique à moyen et à long terme est axé sur les quatre grands objectifs fixés par les autorités: a) maintenir la stabilité macro-économique, notamment en menant une politique budgétaire prudente visant à équilibrer le budget à moyen terme et à atteindre par la suite une situation excédentaire; b) renforcer les réformes structurelles susceptibles de promouvoir le développement et les investissements du secteur privé, notamment les investissements étrangers, et encourager la poursuite de la diversification et la transformation de l'économie ivoirienne; c) poursuivre un ambitieux programme de développement social, notamment en matière d'éducation et de santé; d) garantir un développement écologiquement durable, notamment en utilisant avec prudence les ressources naturelles du pays. Le gouvernement devrait peu à peu cesser de compter sur un appui budgétaire extérieur grâce à l'amélioration de sa base de recettes, notamment en renforçant l'administration fiscale, en procédant à une budgétisation plus efficace et en modifiant les affectations budgétaires pour réallouer des crédits aux services sociaux, notamment à la santé et à l'éducation en milieu rural.

44. Si, comme prévu, les résultats macro-économiques et budgétaires sont bons, si le rythme des exportations se maintient et si le pays continue de bénéficier de financements à des conditions très favorables à moyen terme, les principaux ratios de la dette devraient diminuer à moyen et à long terme, encore qu'il puisse intervenir d'allègement budgétaire significatif au titre des paiements du service de la dette que bien après l'an 2000. Même avec un allègement notable de la dette bilatérale et privée et un environnement macro-économique et commercial favorable, il est prévu que le ratio du service de la dette par rapport aux recettes publiques reste supérieur à 27% de 1997 à 2000. Le ratio de la VAN du service de la dette par rapport aux recettes publiques devrait atteindre 293% en l'an 2000.

⁴ Chiffres relatifs au facteur d'actualisation et au taux de change pour la fin 1997 fournis par la Banque mondiale.



45. D'autre part, la Côte d'Ivoire, qui a une économie ouverte, est plus vulnérable que la moyenne des pays. Elle est particulièrement sensible aux risques de choc extérieur tels que le recul des prix du cacao et du café à l'exportation. De plus, bien que les données sur ce point soient rares, la dette privée joue un rôle important dans la détermination du caractère soutenable ou non de l'endettement de la Côte d'Ivoire. Son niveau est sensiblement supérieur à celui d'autres pays d'Afrique subsaharienne et, selon les estimations, il représentait à peu près un cinquième de la VAN de la dette totale en 1996. En 2008, d'après les hypothèses ci-dessus, la VAN de la dette privée extérieure devrait pour la première fois dépasser celle de la dette publique.

46. Vu cette situation, le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale et le Conseil d'administration du FMI ont approuvé un programme dans le cadre de l'Initiative PPTE en vue de ramener de 293% à 280% au point d'achèvement, en mars 2001, le ratio de la VAN de la dette par rapport aux recettes publiques, ce qui suppose également un ratio de la VAN de la dette par rapport aux exportations de 141%. Cela correspondrait à un coût total de la VAN de l'allègement de la dette multilatérale de 181,9 millions de USD, équivalant approximativement à 6,2% de l'encours prévu de la VAN de la dette multilatérale qui s'élevait à 2,9 milliards de USD à la fin de 1997.

47. La charge pour le FIDA serait donc de 6,2% de la VAN de l'encours de sa créance qui s'élevait à 2,65 millions de DTS à la fin de 1997, soit 164 300 DTS. Le montant de la participation du FIDA pour ce qui concerne la Côte d'Ivoire est très faible comparé à ce qu'il est pour d'autres pays très endettés. Il y a à cela trois raisons. En premier lieu, durant les années 80, la Côte d'Ivoire ne pouvait bénéficier en priorité de prêts du FIDA parce qu'elle était considérée comme un pays relativement riche par rapport à d'autres pays africains. En revanche, c'était un pays hautement prioritaire pour un certain nombre d'autres institutions multilatérales comme la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. C'est pourquoi la valeur absolue des engagements successifs du FIDA au titre des prêts consentis à la Côte d'Ivoire par rapport à d'autres pays pauvres très endettés (comme la Bolivie, le Burkina Faso, le Mozambique ou l'Ouganda) ainsi que la part du FIDA dans l'ensemble des engagements et des décaissements multilatéraux sont faibles. En deuxième lieu, étant donné que tous les prêts à la Côte d'Ivoire qui avaient été décaissés à la fin de 1997 avaient été consentis à des conditions soit ordinaires, soit intermédiaires, les remboursements au titre du principal en pourcentage de l'ensemble des décaissements sont élevés par rapport à ce qu'ils seraient si tous les prêts avaient été consentis à des conditions particulièrement favorables (et donc avec un long différé d'amortissement). Enfin, les taux de décaissement sont faibles depuis longtemps en Côte d'Ivoire (voir l'appendice II), même si l'on s'efforce actuellement d'améliorer cette situation.

48. **Valeur nominale de l'allègement de la dette.** Comme on l'a vu auparavant, plus la période d'échelonnement de l'allègement de la dette est longue, plus la différence est grande entre la valeur nominale et la VAN de l'allègement. Étant donné que le montant de la participation du FIDA pour la Côte d'Ivoire serait peu élevé, il est proposé d'annuler pleinement la dette pour le premier semestre suivant le point d'achèvement. On a donc une valeur nominale d'allègement de 170 300 DTS, ce qui ne diffère pas beaucoup de la VAN de 164 300 DTS (voir l'appendice V pour le calcul).

C. Mécanisme de réduction de la dette de la Côte d'Ivoire à l'égard du FIDA

49. L'allègement de la dette consenti par le FIDA se fera par le biais du fonds fiduciaire interne dont la création a été approuvée par le Conseil des gouverneurs en février 1998. Aucune réduction de la dette de la Côte d'Ivoire à l'égard du FIDA n'interviendra:



- a) avant le point d'achèvement convenu dans le cadre de l'Initiative PPTE pour la Côte d'Ivoire (mars 2001). L'IDA et le FMI veilleront à ce que soient remplies les conditions vérifiables fixées pour la réduction de la dette comme indiqué plus haut et feront rapport aux institutions financières internationales participant à l'Initiative PPTE pour la Côte d'Ivoire en mars 2001 au plus tard;
- b) tant que la Côte d'Ivoire n'aura pas rempli les conditions nécessaires au démarrage de la procédure d'allègement de la dette par l'IDA et le FMI dans le cadre de l'Initiative PPTE.

QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

50. Je recommande que le Conseil d'administration approuve la réduction proposée de la dette de la Côte d'Ivoire à l'égard du FIDA dans le cadre de l'Initiative PPTE pour la Côte d'Ivoire en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: qu'une fois que la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International auront déclaré au point d'achèvement que la Côte d'Ivoire a rempli les conditions fixées pour l'allègement de sa dette dans le cadre de l'Initiative PPTE:

le Fonds réduise la valeur de la dette de la Côte d'Ivoire à son égard en annulant les obligations de la Côte d'Ivoire au titre du service de sa dette au FIDA (principal et commissions de service) à mesure qu'elles deviennent exigibles après le point d'achèvement et dans la limite de 164 300 DTS en valeur actuelle nette, soit approximativement 230 100 USD en valeur nominale.

Le Président
Fawzi H. Al-Sultan



COUNTRY DATA

COTE D'IVOIRE

Land area (km² thousand) 1994 1/	318	GNP per capita (USD) 1995 2/	660
Population (million) 1995 1/	14	Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1985-95 2/	-4.3
Population density (population per km²) 1995 1/	44	Average annual rate of inflation, 1985-95 2/	2.1
Local currency	CFA Franc	Exchange rate: USD 1 =	XOF 600
	XOF		
Social Indicators		Economic indicators	
Population (average annual rate of growth) 1980-95 1/	3.6	GDP (USD million) 1994 1/	10 069
Crude birth rate (per thousand people) 1995 1/	37	Average annual rate of growth of GDP 1/	
Crude death rate (per thousand people) 1995 1/	12	1980-90	0.1
Infant mortality rate (per thousand live births) 1995 1/	86	1990-95	0.7
Life expectancy at birth (years) 1994 3/	52.1		
		Sectoral Distribution of GDP, 1995 1/	
Number of rural poor (million) 1/	n.a.	% agriculture	31
Poor as % of total rural population 1/	n.a.	% industry	20
Total labour force (million) 1995 1/	5	% manufacturing	18
Female labour force as % of total, 1995 1/	33	% services	50
		Consumption, 1995 1/	
Education		Government consumption (as % of GDP)	12
Primary school enrolment (% of age group total) 1993 1/	69	Private consumption (as % of GDP)	67
Adult literacy rate (% of total population) 1994 3/	39.4	Gross domestic savings (as % of GDP)	20
		Balance of Payments (USD million)	
Nutrition		Merchandise exports, 1995 1/	3 939
Daily calorie supply per capita, 1992 3/	2 491	Merchandise imports, 1995 1/	2 808
Index of daily calorie supply per capita (industrial countries=100) 1992 3/	80	Balance of trade	1 131
Prevalence of child malnutrition (% of children under 5) 1989-95 1/	n.a.	Current account balances (USD million)	
		before official transfers, 1995 1/	25
Health		after official transfers, 1995 1/	- 269
People per physician, 1993 1/	11 739	Foreign direct investment, 1995 1/	19
People per nurse, 1993 1/	3 244	Net workers' remittances, 1995 1/	- 449
Access to safe water (% of population) 1990-96 3/	75	Income terms of trade (1987=100) 1995 1/	70
Access to health service (% of population) 1990-95 3/	n.a.		
Access to sanitation (% of population) 1990-96 3/	43	Government Finance	
		Overall budget surplus/deficit (as % of GDP) 1994 1/	n.a.
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 1994 1/	n.a.
Cereal imports (thousands of metric tonnes) 1994 1/	466	Total external debt (USD million) 1995 1/	18 952
Food imports as percentage of total merchandise imports 1993 1/	n.a.	Total external debt (as % of GNP) 1995 1/	184.9
Fertilizer consumption (hundred grams of plant nutrient per arable ha) 1994/95 1/	170	Total debt service (% of exports of goods and services) 1995 1/	23.1
Food production index (1989-91=100) 1995 1/	114		
Food aid in cereals (thousands of metric tonnes) 1994-95 1/	56	Nominal lending rate of banks, 1995 1/	n.a.
		Nominal deposit rate of banks, 1995 1/	n.a.
Land Use			
Agricultural land as % of total land area, 1994 1/	53		
Forest and woodland area (km ² thousand) 1990 1/	109		
Forest and woodland area as % of total land area, 1990 1/	34		
Irrigated land as % of arable land, 1994 1/	2.0		

n.a. not available.

Figures in italics indicate data that are for years or



periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Report*, 1997

2/ World Bank, *Atlas*, 1997

3/ UNDP, *Human Development Report*, 1997

**BASIC FINANCIAL DATA FOR THE IFAD PORTFOLIO IN COTE D'IVOIRE****(As of 30 May 1998)****Loan 145-IC - Artisanal Fisheries Development Project in the Aby Lagoon**

Initiating Institution: IFAD
Cooperating Institution: AfDB
Approved 1984, effective 1985
Closing Date: 31.03.94
Loan Amount and Terms: SDR 2.7 million, intermediate
Disbursement (final): SDR 1 329 549 (49%).

Loan 189-IC - Dabakala/Katiola Rural Development Project

Initiating Institution: IFAD
Cooperating Institution: World Bank (IDA)
Approved 1986, effective 1987
Closing Date: 31.12.93, extended 30.06.97
Loan Amount and Terms: SDR 5.65 million, ordinary
Disbursement (final): SDR 4 084 714 (72%).

Loan 284-CT - Rural Development Project in the North East

Initiating Institution: IFAD
Cooperating Institution: BOAD
Approved 1991, effective 1992
Closing Date: 31.12.98
Loan Amount and Terms: SDR 10.35 million, intermediate
Disbursement: SDR 2 229 545 (22%)

Loan 337-CI - National Agricultural Services Restructuring Project

Initiating Institution: IDA
Cooperating Institution: IDA
Approved 1993. Effective August 1994
Closing Date: 31.12.99
Loan Amount and Terms: SDR 7.05 million, intermediate
Disbursement: SDR 682 439 (10%)

Loan 419-CI - Marketing and Local Initiatives Support Project

Initiating Institution: IFAD
Cooperating Institution: IDA
Approved 1996. Effective 1997
Closing Date: 30.09.04
Loan Amount and Terms: SDR 7.25 million, highly concessional
Disbursement: SDR 486 220 (7%)



SOCIAL DEVELOPMENT PERFORMANCE INDICATORS, 1997- 2000

Areas	Objectives	Specific Measures	Follow-up
	<ul style="list-style-type: none"> Strengthen measures to combat AIDS 	<ul style="list-style-type: none"> Implementation of specific sexually-transmitted diseases and AIDS prevention measures (education and condoms), targeting the most underprivileged populations, particularly young people and women. 	<ul style="list-style-type: none"> Monitoring of prevention activities (testing, etc.) Monitoring the distribution of condoms.
Family Planning	<ul style="list-style-type: none"> Lower the fertility rate from the current 5.6 children per woman to 4.5 by 2015. 	<ul style="list-style-type: none"> Establishment of reproductive health units in all health facilities. 	<ul style="list-style-type: none"> Monitoring of the number of reproductive health units
	<ul style="list-style-type: none"> Raise the level of modern contraceptive use from 4% in 1996 to 10% by 2000 	<ul style="list-style-type: none"> Expansion of family planning programmes (information-education-communication/guidance, prevention, extension to all districts) and distribution of contraceptives. 	<ul style="list-style-type: none"> Monitoring of the number of centres per region (MSP)
Basic infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> Increase water supply to cover 65% of villages by 2000 compared to the current 50 percent, and 85% of urban areas instead of the present 75% . 	<ul style="list-style-type: none"> Preparation of a strategy to provide access to basic services in urban and rural areas. Increase in the number of rural villages serviced by establishing 5000 new water supply points by the year 2000. 	<ul style="list-style-type: none"> Monitoring of the number of new areas serviced each year. Monitoring of the number of new villages serviced each year.
	<p>Rural roads:</p> <ul style="list-style-type: none"> Make cut-off rural areas accessible by maintaining rural roads. 	<ul style="list-style-type: none"> Proper regular maintenance of 35.000 km of rural roads per year. 	<ul style="list-style-type: none"> Periodic monitoring (audit of transport sector loans).
	<p>Rural electrification:</p> <ul style="list-style-type: none"> Increase coverage from the current 23% to 33% by 2000. 	<ul style="list-style-type: none"> Increase in the pace of the rural electrification programme (200 rural villages per year). 	<ul style="list-style-type: none"> Monitoring of the number of villages supplied with electricity per year.
	<ul style="list-style-type: none"> Living standards of low-income households: Improve the living conditions of the poorest segments of the population in the areas of housing, health, education and environment. 	<ul style="list-style-type: none"> Adoption of housing, development and utilities standards on par with the financial capacity of the households targeted. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilities standards adopted in March 1988.
		<ul style="list-style-type: none"> Wider application of the practice of awarding building contracts (with specifications) to competing private developers. 	<ul style="list-style-type: none"> Periodic monitoring starting in the fourth quarter of 1997.
		<ul style="list-style-type: none"> Establishment of a system with a majority private sector holding ownership to raise long-term funding for housing and channel it through the commercial banks. 	<ul style="list-style-type: none"> Private system of raising operating funds starting in June 1999.
		<ul style="list-style-type: none"> Rundown neighborhoods: Taking stock of neighborhoods requiring rehabilitation or relocation. 	<ul style="list-style-type: none"> Criteria defined for relocation of neighbourhoods.
		<ul style="list-style-type: none"> Supply of water, sewage, etc. to rundown neighbourhoods to be rehabilitated, and regularization of property status. 	<ul style="list-style-type: none"> Timetable adopted.
		<ul style="list-style-type: none"> Formulation and execution of a plan for resettlement of the poor groups to be relocated, covering social, educational and health concerns. 	<ul style="list-style-type: none"> Preparations for the drafting of a resettlement plan.
		<ul style="list-style-type: none"> Implementation of preventive measures to avoid resettlement in areas of risk. 	
Rural Development	<ul style="list-style-type: none"> Increase income for poor people in rural areas. 	<ul style="list-style-type: none"> Implementation of measures to ensure land tenure security in the context of the World Bank's National Programme for Land Management and Rural Infrastructure. 	<ul style="list-style-type: none"> Monitoring in the context of the supervision of the World Bank's National Programme for Land Management and Rural Infrastructure.
	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Strengthen private vocational agricultural organizations and provide assistance to young farmers and women. 	<ul style="list-style-type: none"> Monitoring in the context of the supervision of IFAD's National Agricultural Services Restructuring Project- and AfDB-supported projects.





APPENDIX III

Areas	Objectives	Specific Measures	Follow-up
Social Funds	<ul style="list-style-type: none"> Assess the impact of social funds in the poverty reduction action plan. 	<ul style="list-style-type: none"> Based on that assessment, preparation and implementation of mechanisms to ensure a net improvement in the management, targeting and impact of social funds in the context of the poverty reduction policy. 	<ul style="list-style-type: none"> Completion of annual audits for 1997-2000.
Poverty Reduction	<ul style="list-style-type: none"> Reduce the incidence of poverty from 36.8% in 1995 to under 30% by 2000. 	<ul style="list-style-type: none"> Preparation (by March 1998) of specific sectoral action programmes to increase and better target government expenditure to reach the poorest groups, and improve the effectiveness and usefulness of these expenditures (see below). 	<ul style="list-style-type: none"> Annual surveys of household living standards and conditions (National Institute for Statistics).
		<ul style="list-style-type: none"> Development of key poverty indicators by March 1998. 	<ul style="list-style-type: none"> Annual monitoring and publication of these indicators.
Education	<ul style="list-style-type: none"> Increase net rates of primary school enrollment from 51% in 1996 to 55% in 2000. 	<ul style="list-style-type: none"> Raising the share of education in total primary spending (excluding foreign-financed investments) from 31.6% in 1996 to 39% in 2000, i.e., from 4.5% of GDP to 5.4%. Keeping the share of the education budget devoted to primary education at least 45%. 	<ul style="list-style-type: none"> Annual monitoring of budget allocations and actual spending.
		<ul style="list-style-type: none"> Targeting of school construction and maintenance programmes toward low-income areas with poor primary school enrolment rates, the overall goal being the construction of 1000 primary school classrooms per year. 	<ul style="list-style-type: none"> Budget allocations by district and monitoring of the number of classrooms built per district.
	<ul style="list-style-type: none"> Improve school enrolment of children, particularly girls in areas of poor primary school enrolment. Increase the percentage of girls to total students from 42% in 1996 to 44% in 2000. 	<ul style="list-style-type: none"> Measures to reduce the cost of schooling for the poor (school meals, uniforms, school fees, free books, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> Inventory of these actions and the number of beneficiaries.
		<ul style="list-style-type: none"> Development and implementation of an action plan to increase access to education for girls. 	<ul style="list-style-type: none"> Periodic progress reviews.
		<ul style="list-style-type: none"> Recruitment of 2 000 primary school teachers per year. 	<ul style="list-style-type: none"> Actual recruitment per year.
	<ul style="list-style-type: none"> Improve the quality of teaching, with particular focus on continuous training of teachers and an annual reduction of 5% in the repetition rate over the period. 	<ul style="list-style-type: none"> Continuous training of teachers. 	<ul style="list-style-type: none"> Periodic programme reviews.
	<ul style="list-style-type: none"> Increase the literacy rate from 43 percent in 1996 to 48 percent in 2000. 	<ul style="list-style-type: none"> Continuation and intensification of literacy programmes (particularly towards women, youth in rural areas, and in the Northern area where school enrolment is poor). 	<ul style="list-style-type: none"> Periodic programme reviews.
Health	<ul style="list-style-type: none"> Increase the coverage and quality of health services, especially in rural and disadvantaged urban areas. 	<ul style="list-style-type: none"> Raising the share of health in total primary spending from 7.1% in 1996 to 10.8% by 2000 (i.e. an increase from 1.0% of GDP to 1.5%). Raising the share of the health budget devoted to primary health care from 33% in 1996 to 39% in 2000. Increasing the share of non-wage current spending. 	<ul style="list-style-type: none"> Budget allocations and actual spending.
		<ul style="list-style-type: none"> Increased access to health centres in poor and rural areas, and improvement in the quality of health care and development of preventive care. 	<ul style="list-style-type: none"> Monitoring of the number of health centres in the areas identified (Ministry of Public Health)
		<ul style="list-style-type: none"> Continuation of the campaign to promote generic drugs to health care providers, patients and dispensaries (public and private). 	<ul style="list-style-type: none"> Review of the proportion of generic drugs in dispensary sales.
	<ul style="list-style-type: none"> Increase the infant vaccination rate to 80% in 2000, compared to the current 60%. 	<ul style="list-style-type: none"> Extension of the vaccination programme. 	<ul style="list-style-type: none"> Periodic review.



NET PRESENT VALUE CALCULATION FOR COTE D'IVOIRE

(On Disbursement as of 31 December 1997)

	<u>145-IC</u>		<u>189-IC</u>		<u>284-CT</u>		<u>337-CI</u>		<u>419-CI</u>		<u>TOTAL (SDR)</u>	<u>TOTAL (\$)</u>	
Loan Amount	1 329 549		5 650 000		10 380 000		7 100 000		7 250 000		31 679 549	42 810 159	
Disbursed	1 329 549		4 084 714		1 972 612		682 439		-		8 069 314	10 904 468	
% Disbursed	100.00%		72.30%		19.06%		9.61%		0.00%		25.47%	25.47%	
Repaid Principal	1 097 226		3 008 062		1 085 000		-		-		5 140 288	6 946 328	
Outstanding	232 323		1 076 652		937 612		682 439		-		2 929 026	3 958 140	
6 month installment	15 488		67 291		32 331		22 748		-		-	-	
Interest Rate	4.00%		8.00%		4.00%		4.00%		0.75%				
<u>Year</u>	<u>Sem</u>	<u>Interest</u>	<u>Principal</u>	<u>Interest</u>	<u>Principal</u>	<u>Interest</u>	<u>Principal</u>	<u>Interest</u>	<u>Principal</u>	<u>Interest</u>	<u>Principal</u>	<u>Total (SDR)</u>	<u>Total (\$)</u>
1998	1	4 646	15 488	43 066	67 291	18 752	32 331	13 649	-	-	-	195 224	263 816
1998	2	4 337	15 488	40 374	67 291	18 106	32 331	13 649	-	-	-	191 576	258 886
1999	1	4 027	15 488	37 683	67 291	17 459	32 331	13 649	22 748	-	-	210 676	284 697
1999	2	3 717	15 488	34 991	67 291	16 812	32 331	13 194	22 748	-	-	206 573	279 152
2000	1	3 407	15 488	32 300	67 291	16 166	32 331	12 739	22 748	-	-	202 470	273 608
2000	2	3 098	15 488	29 608	67 291	15 519	32 331	12 284	22 748	-	-	198 367	268 063
2001	1	2 788	15 488	26 916	67 291	14 872	32 331	11 829	22 748	-	-	194 264	262 519
2001	2	2 478	15 488	24 225	67 291	14 226	32 331	11 374	22 748	-	-	190 161	256 974
2002	1	2 168	15 488	21 533	67 291	13 579	32 331	10 919	22 748	-	-	186 058	251 429
2002	2	1 859	15 488	18 841	67 291	12 933	32 331	10 464	22 748	-	-	181 955	245 885
2003	1	1 549	15 488	16 150	67 291	12 286	32 331	10 009	22 748	-	-	177 852	240 340
2003	2	1 239	15 488	13 458	67 291	11 639	32 331	9 554	22 748	-	-	173 749	234 796
2004	1	929	15 488	10 767	67 291	10 993	32 331	9 099	22 748	-	-	169 646	229 251
2004	2			8 075	67 291	10 346	32 331	8 644	22 748	-	-	149 435	201 939
2005	1					9 699	32 331	8 189	22 748	-	-	72 968	98 605
2005	2					9 053	32 331	7 734	22 748	-	-	71 867	97 117
2006	1					8 406	32 331	7 279	22 748	-	-	70 765	95 628
2006	2					7 760	32 331	6 824	22 748	-	-	69 663	94 140
2007	1					7 113	32 331	6 369	22 748	-	-	68 562	92 651
2007	2					6 466	32 331	5 914	22 748	-	-	67 460	91 162
2008	1					5 820	32 331	5 460	22 748	-	-	66 359	89 674
2008	2					5 173	32 331	5 005	22 748	-	-	65 257	88 185
2009	1					4 526	32 331	4 550	22 748	-	-	64 155	86 696
2009	2					3 880	32 331	4 095	22 748	-	-	63 054	85 208
2010	1					3 233	32 331	3 640	22 748	-	-	61 952	83 719
2010	2					2 587	32 331	3 185	22 748	-	-	60 851	82 231
2011	1					1 940	32 331	2 730	22 748	-	-	59 749	80 742
2011	2							2 275	22 748	-	-	25 023	33 815
2012	1							1 820	22 748	-	-	24 568	33 200
2012	2							1 365	22 748	-	-	24 113	32 585
2013	1							910	22 748	-	-	23 658	31 970
2013	2							455	22 748	-	-	23 203	31 355
TOTAL 1/		36 242	201 347	357 987	942 071	279 344	872 949	238 854	682 439	-	-	3 611 232	4 880 038
		Count =	13		14		27		30			Of which interest =	912 427

1/ Totals subject to rounding error.

2/ Source: World Bank.

Discount Factor Semi-Annual (SDR) 2/ =	3.03%
Net Present Value (SDR) =	2 650 080
Exchange Rate (\$/SDR) 2/ =	1.35135
USD Equivalent (\$) =	3 581 186
6.2 percent (SDR) =	164 305
6.2 percent (\$) =	222 034



NOMINAL AND NPV-EQUIVALENT PAYMENT STREAMS

(At Projected Completion Point in March 2000)



INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT

APPENDIX

Discount rates: USD 3,66%
SDR 3,03%

Year	Sem	Nominal		Cumulative Nominal		NPV-Equivalent				Period1/
		SDR	USD	SDR	USD	SDR	Cumulative	USD	Cumulative	
1998	1	195 224	263 816							
1998	2	191 576	258 886							
1999	1	210 676	284 697							
1999	2	206 573	279 152							
2000	1	202 470	273 608							
2000	2	198 367	268 063							
2001	1	194 264	262 519							0
2001	2	190 161	256 974	190 161	256 974	184 569	184 569	247 913	247 913	1
2002	1	186 058	251 429	376 219	508 404	175 275	359 844	234 011	481 924	2
2002	2	181 955	245 885	558 174	754 288	166 369	526 213	220 781	702 704	3
2003	1	177 852	240 340	736 026	994 629	157 835	684 048	208 193	910 897	4
2003	2	173 749	234 796	909 775	1 229 425	149 659	833 708	196 218	1 107 115	5
2004	1	169 646	229 251	1 079 421	1 458 676	141 828	975 536	184 829	1 291 944	6
2004	2	149 435	201 939	1 228 857	1 660 615	121 257	1 096 793	157 069	1 449 013	7
2005	1	72 968	98 605	1 301 825	1 759 221	57 468	1 154 261	73 991	1 523 004	8
2005	2	71 867	97 117	1 373 691	1 856 338	54 936	1 209 196	70 304	1 593 308	9
2006	1	70 765	95 628	1 444 456	1 951 966	52 503	1 261 699	66 786	1 660 094	10
2006	2	69 663	94 140	1 514 119	2 046 105	50 165	1 311 864	63 428	1 723 521	11
2007	1	68 562	92 651	1 582 681	2 138 756	47 920	1 359 784	60 224	1 783 745	12
2007	2	67 460	91 162	1 650 141	2 229 919	45 764	1 405 548	57 167	1 840 912	13
2008	1	66 359	89 674	1 716 500	2 319 592	43 692	1 449 240	54 250	1 895 162	14
2008	2	65 257	88 185	1 781 757	2 407 777	41 703	1 490 943	51 468	1 946 630	15
2009	1	64 155	86 696	1 845 912	2 494 474	39 794	1 530 737	48 815	1 995 446	16
2009	2	63 054	85 208	1 908 966	2 579 681	37 960	1 568 697	46 285	2 041 731	17
2010	1	61 952	83 719	1 970 918	2 663 401	36 200	1 604 897	43 873	2 085 605	18
2010	2	60 851	82 231	2 031 769	2 745 631	34 511	1 639 408	41 574	2 127 178	19
2011	1	59 749	80 742	2 091 518	2 826 373	32 889	1 672 298	39 382	2 166 560	20
2011	2	25 023	33 815	2 116 541	2 860 188	13 369	1 685 667	15 911	2 182 471	21
2012	1	24 568	33 200	2 141 109	2 893 387	12 740	1 698 407	15 071	2 197 542	22
2012	2	24 113	32 585	2 165 222	2 925 972	12 136	1 710 543	14 271	2 211 813	23
2013	1	23 658	31 970	2 188 879	2 957 942	11 557	1 722 100	13 508	2 225 321	24
2013	2	23 203	31 355	2 212 082	2 989 298	11 001	1 733 101	12 781	2 238 101	25

Percentage Requirement of Debt Relief	6,20%
Required NPV Relief (\$)	222 034
Required NPV Relief (SDR)	164 305
NPV (\$) in Period When Required Level Reached	247 913
NPV (SDR) in Period When Required Level Reached	234 011
Nominal SDRs in Period When Required Level Reached	190 161
Required Nominal SDR Relief	170 310
Required Nominal \$ Relief	230 149

1/ Payment period after completion point.